

17. LES TROPHÉES

Le trophée principal du mouflon à manchettes est constitué par ses cornes. Un trophée arrangé avec goût est un souvenir très important pour le chasseur. Le trophée est le résultat de la gestion des populations d'une espèce-gibier ou de la qualité de l'élevage dans les enclos. Il montre également la valeur cynégétique du territoire.

17.1. Evaluation des trophées

Il est nécessaire d'utiliser des méthodes de comparaison objectives pour évaluer la qualité relative des individus d'une certaine espèce de gibier ou, éventuellement, pour comparer la qualité de l'ensemble des élevages ou de la gestion des populations sauvages.

Historiquement, l'appréciation des trophées était basée sur l'estimation visuelle des résultats. Suite à la naissance et au développement de la recherche systématique du gibier-trophée, des signes prioritaires ont été successivement choisis, rendant possible l'appréciation du trophée d'une manière objective et permettant ainsi d'éliminer les opinions subjectives concernant la qualité. Il s'agissait avant tout des valeurs exprimées par des chiffres, par exemple les proportions, le poids, le volume, le nombre de protubérances, etc. D'autres caractéristiques décrivant par exemple l'apparence, la forme ou bien la couleur sont devenues par la suite des signes plus secondaires.

Des méthodes d'appréciation souvent différentes se sont développées dans divers pays. Cette différence rendait impossible les comparaisons internationales. Un moment très important dans le développement de l'appréciation des trophées fut l'unification de ces méthodes, ce qui entraîna leur exploitation internationale. Cette unification se fit à Madrid en 1952 à l'occasion de l'Assemblée générale du Conseil international de la chasse (C.I.C.). Ces négociations aboutirent à la publication d'un manuel complet intitulé *Formules du Conseil international de la chasse pour l'appréciation des trophées, adoptées par l'Assemblée générale réunie à Madrid le 7 novembre 1952*. Ces formules de Madrid furent élaborées pour toutes les espèces de gibier-trophée : européennes, asiatiques, africaines et américaines.

L'appréciation finale des trophées, obtenue sur la base de ces méthodes internationales unifiées, est exprimée par l'attribution de points, accompagnée par le signe d'identification C.I.C. qui est l'abréviation du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier. La mise en place de l'abréviation est très importante pour éliminer une confusion éventuelle des résultats obtenus d'après d'autres méthodes, même historiquement correctes. L'appréciation internationalement reconnue est effectuée par des experts délégués par la Commission pour l'appréciation des trophées auprès du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier.

Les méthodes d'appréciation des trophées de Madrid ont été confirmées lors des différentes réunions du C.I.C. tenues à Düsseldorf en 1954, à Copenhague en 1955, puis à Budapest en 1971. Dès lors, une commission spéciale du C.I.C. chargée de l'appréciation des trophées a commencé à travailler pour présenter à l'Assemblée générale toute proposition de modification. Le Conseil international de la chasse estime que les modifications des méthodes d'appréciation des trophées ne sont plus souhaitées. Cependant, si les modifications étaient justifiées, elles ne devraient comporter que des caractéristiques mesurables (objectives) et non esthétiques (subjectives). Les méthodes d'appréciation sont considérées comme des normes. Ces normes ont été publiées en Allemagne en trois langues faisant foi en 1981 (*Die Jagdtrophäen der Welt*).

Les méthodes internationales réunissant l'appréciation des trophées rendent possible une évaluation chiffrée de la qualité du gibier dans un certain domaine et au cours d'une certaine période, et permettent de créer ainsi une progression qualitative objective. D'autres caractéristiques principales du point de vue statistique peuvent être aussi exprimées suivant l'ordre numérique, comme par exemple une représentation proportionnelle d'une qualité dans une différence de points ou une valeur maximale ou moyenne de point.

Lors d'une comparaison internationale des résultats d'appréciation des trophées, ceux-ci ne sont comparés que par la fixation du nombre des points C.I.C. Cependant, cette appréciation numérique n'est pas le seul élément important. En appréciant une qualité pour l'élevage, il faut toujours citer, au-delà des points C.I.C. définitifs, d'autres données. Il s'agit surtout de l'âge. En effet, il est très important de savoir quand et à quel âge, l'animal a atteint une certaine valeur de points, était-ce au cours d'une période pendant laquelle le développement du trophée a atteint son sommet ou au cours du développement de ce dernier ? Un tel individu atteindrait dans la maturité de l'âge une valeur de points beaucoup plus élevée. Les caractéristiques suivantes sont considérées comme des informations de base concernant l'espèce animale : le point culminant de l'âge actif, celui de l'accroissement d'un trophée ou de l'âge biologique.

Le poids d'un animal prélevé à la chasse constitue une donnée supplémentaire importante, car il présente une condition nécessaire à la formation du trophée.

17.2. Appréciation des cornes du mouflon à manchettes

Une formule internationalement reconnue par le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier a été retenue pour l'appréciation de la qualité des cornes du mouflon à manchettes. Cette formule est appliquée à tous les mouflons sauvages, sauf au mouflon européen (*Ovis musimon musimon*). Elle s'applique également à l'auroch de Daguestan (*Capra cylindricornis*) et au Bharal (*Pseudois nayaur*).

L'appréciation des cornes est constituée de deux parties :

Première partie

Elle concerne l'ensemble des données sur la largeur du trophée et sur la plus grande distance entre les pointes des cornes. Les données constatées n'ont qu'une valeur supplémentaire qui n'est pas utilisée pour l'appréciation future des cornes, consistant en une évaluation par points. Cependant, ces données sont utilisables par les éleveurs, car elles caractérisent le trophée et peuvent lui donner un caractère plus grandiose.

Ces données sont au nombre de 2 :

- a) la largeur extérieure (qui est souvent identique à la distance entre les pointes des cornes) ;
- b) la distance entre les pointes des cornes (si sa taille est égale à la largeur extérieure maximale, elle s'y inscrit de nouveau).

Deuxième partie

Elle contient les résultats obtenus par les mesures des signes caractérisant un trophée. On procède aux mesures des deux cornes, gauche et droite.

Les valeurs mesurées sont :

- 1.1. la longueur des cornes ;
- 1.2. la circonférence à la base des cornes ;
- 1.3. la circonférence au premier quart des cornes ;
- 1.4. la circonférence au deuxième quart des cornes ;
- 1.5. la circonférence au troisième quart des cornes.

La symétrie même des deux cornes est importante pour l'appréciation du trophée. Si les mesures des points caractéristiques de la corne droite et de la corne gauche ne sont pas identiques, on inscrit cette situation dans un tableau à côté des chiffres constatés comme la différence de ceux-ci. Les différences constatées concernant la longueur des cornes et leur circonférence deviennent des points de retenue.

Calcul de la valeur de points d'un trophée

On obtient la valeur finale d'un trophée par l'addition totale des chiffres 1.1 à 1.5 de la corne droite et de la corne gauche, déduction faite de l'addition totale des différences calculées de l'ensemble des signes caractéristiques. Un centimètre constaté est égal à un point C.I.C.

Comment mesurer ?

- 1.1. La longueur de la corne est mesurée de sa base en avant et tout le long de la courbe extérieure jusqu'à sa pointe. Toute aspérité de la corne n'est pas prise en considération au cours de la prise de mesure (le ruban n'est pas dévié pour les éventuelles aspérités).
- 1.2. La circonférence de la corne est mesurée en angle droit vers la base.
- 1.3. On obtient 4 parts en divisant le résultat des mesures de la corne la plus longue (1.1.) par quatre. Il faut indiquer ces parts sur chaque corne, même sur la plus courte, et mesurer à ces endroits les circonférences des cornes.

Renseignements complémentaires :

La formule d'appréciation des cornes du mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia lervia*) est assez facile. Parfois, des difficultés apparaissent en 1.3 de la formule en calculant le point de mesure de la circonférence au premier, deuxième et troisième quarts de la corne dans le cas où les cornes n'ont pas une longueur identique. Dans ce cas, on prend en considération la longueur de la corne la plus longue, on calcule les distances entre les premier, deuxième et troisième quarts, et ces distances sont utilisées pour les deux cornes sans égard pour la corne la plus courte.

Il est préférable de mesurer les longueurs ainsi que les circonférences des cornes avec un ruban de toile ayant un fil métallique l'empêchant de rétrécir.

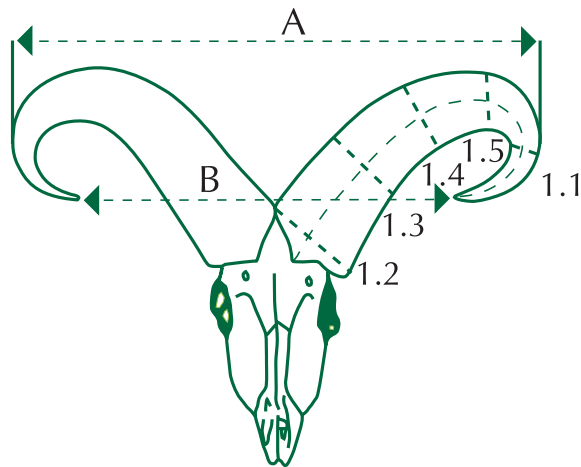
La longueur des cornes, les circonférences et la différence entre les pointes des cornes sont mesurées avec un ruban gradué en centimètres, avec une précision de l'ordre du millimètre. La largeur extérieure des cornes est mesurée avec un pied à coulisse en centimètres, avec une précision de l'ordre du millimètre.

La détérioration des cornes, comme la dégradation mécanique de la surface occasionnée dans la plupart des cas par des chocs multiples, les pointes de cornes cassées ou usées, les brisures ou les fissures n'influencent pas la valeur en points d'un trophée et ne sont pas considérés comme des raisons pour exclure le trophée de l'appréciation.

Les cornes cassées ou usées subissent une dépréciation par la perte de leur longueur, tandis que la détérioration mécanique, les brisures ainsi que les fissures occasionnées principalement par un choc ne sont pas considérées comme des défauts d'élevage.

17.3. Imprimé pour l'évaluation du trophée du mouflon à manchettes

La collecte des données sur le trophée du mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) peut être notée sur l'imprimé suivant.



Numéro	Sexe
Âge	
Poids	
Origine	
Date	

A.	Envergure extérieure (souvent identique à l'écartement entre les points des cornes)	
B.	Ecartement des pointes	

Caractéristiques des cornes		Gauche (1)	Droite (2)	Différence (3)
1.1.	Longueur des cornes	C G	C D	
1.2.	Circonférence à la base	C G	C D	
1.3.	Circonférence 1/4	C G	C D	
1.4.	Circonférence 2/4	C G	C D	
1.5.	Circonférence 3/4	C G	C D	
Somme :				

Total :

Points colonnes 1+2	Déduire points colonne 3	Total Définitif

Médaille :

17.4. Résultats des mesures des trophées dans le projet “Chasse pilote”

Les animaux choisis pour la réintroduction à Tarmilate à partir du Haut-Atlas peuvent être caractérisés par les données suivantes d’après les valeurs mesurées sur les trophées.

Mâles :

Valeur maximale en points du trophée du mâle : 343 points C.I.C.

Cette valeur a été mesurée sur un mâle âgé de 7 ans.

Accroissement moyen des cornes des mâles :

1 ^{re} année	19,6 cm
2 ^e année	12,2 cm
3 ^e année	11,4 cm
4 ^e année	8,4 cm
5 ^e année	7,2 cm
6 ^e année	5,1 cm
Ecart externe maximal des cornes des mâles	75,0 cm
Ecart maximal des pointes des cornes des mâles	62,0 cm
Longueur maximale de la corne des mâles	73,0 cm
Circonférence maximale à la base des cornes des mâles	32,0 cm

Les valeurs maximales et moyennes des cornes des mâles ont été obtenues sur 5 animaux âgés de 7 à 9 ans.

Femelles :

Différence maximale des pointes des cornes des femelles 47,0 cm

Cette différence a été mesurée sur une femelle âgée de 6 ans

Longueur maximale des cornes des femelles 47,5 cm

Cette différence a été mesurée sur une femelle âgée de 7 ans

Circonférence maximale à la base des cornes des femelles 18,0 cm

Cette différence a été mesurée sur plusieurs femelles âgées de 5 à 7 ans

17.5. Classification des plus grands trophées

Avec l’évolution des méthodes objectives d’évaluation des trophées des animaux sauvages s’est accrue la volonté des organisateurs de récompenser les meilleurs résultats d’élevage et les meilleures gestions des populations. Dans la pratique du C.I.C., le mode de récompense par attribution de médaille a été développé.

Les seuils pour l'attribution de médaille ont été souvent variables, et les organisateurs fixaient les seuils pour les médailles individuellement pour chaque exposition. Pour unifier les critères pour l'attribution de médaille, la commission du C.I.C. pour les expositions et trophées a adopté des critères uniques pour chaque espèce. Les critères ont été publiés dans le livre *Medaillen-Klassifizierung fur die Jagd-trophäen der Welt*.

Pour l'attribution des médailles pour les trophées du mouflon à manchettes, les critères suivants ont été fixés :

- Médaille de bronze 300,00 – 349,99 points C.I.C.
- Médaille d'argent 350,00 – 399,99 points C.I.C.
- Médaille d'or 400,00 points C.I.C et plus.

Cette classification a été utilisée pour la première fois lors de l'exposition mondiale à Plovdiv (Bulgarie) en 1981.

17.6. Liste des plus grands trophées de mouflon à manchettes présentés aux expositions internationales

N°	Exposition	Pays exposant	Année de la chasse	Pays de la chasse	Lieu de la chasse	Chasseur	Points C.I.C.	Médaille
1	Be 37	GB	1934	Soudan	Darfour	H. C. MAYDON	—	I
2	Ds 54	FR	1953	A.O.F.*	—	F. JACQUEMARD	244,70	I
3	Ds 54	FR	—	A.O.F. *	—	B. de LESSEPS	238,50	II
4	Ds 54	FR	—	Maroc	—	L. PHILIZOT	219,00	—
5	Fr 64	IT	1960	Tchad	Ennedi	F. MAZUCCHELLI	—	II
6	Ns 67	FR	—	Tchad	—	P. DEPAMBOUR	—	I
7	Bu 71	FR	—	Tchad	—	A. de ROTHSCILD	238,10	I
8	Bu 71	FR	—	Tchad	—	F EDMOND BLANC	233,60	I
9	Bu 71	IR	1964	—	—	P. ABDORREZA	218,45	I
10	Bu 71	SD	1965	—	Red Sea	I. BAGI	201,95	II
11	To 72	IR	1972	—	—	GHOYOON-DAGHI	181,00	III
12	Ms 77	FR	—	—	Montagne de Termit	A. de ROTHSCILD	365,60	I
13	Ms 77	FR	—	Tchad	Ennedi	F. EDMOND-BLANC	358,20	I
14	Ms 77	FR	—	Tchad	Ennedi	F. GIRAUD	348,80	I
15	Pl 81	DZ	—	—	—	—	413,10	I
16	Pl 81	AU	1974	—	New Mexico	G. ALLISON	345,10	III

* A.O.F. : Ex-Afrique occidentale française

Légende :

Code des villes	Code des pays exposants
Be Berlin	GB Grande-Bretagne
Ds Düsseldorf	FR France
Fr Firenze	IT Italie
NS Novi Sad	IR Iran
Bu Budapest	SD Soudan
To Torino	DZ Algérie
Ms Marseille	AU Australie
Pl Plovdiv	BG Bulgarie

17.7. Trophées récoltés au Maroc et non exposés

Deux trophées ont été prélevés par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II dans une chasse royale en 1988. Ces trophées ont été cotés par les membres de la commission de mensuration lors de l'Assemblée générale du CIC qui eut lieu à Marrakech en mai 1992.

La cotation de ces trophées a donné 335,80 points C.I.C. pour le premier trophée, ce qui correspond à une médaille d'argent ,et à 315,20 points C.I.C. pour le 2^e ce qui correspond à une médaille de bronze.

18 - EXPOSITIONS CYNEGETIQUES

L'importance de l'évaluation des trophées ne sert pas uniquement à la classification suivant le nombre de points. L'évaluation du trophée permet surtout d'obtenir les informations sur la qualité des populations, l'alimentation des animaux, les changements de l'environnement, la génétique et le travail de sélection. Pour évaluer la qualité d'un élevage, il faut disposer des résultats d'autres élevages semblables et les comparer avec les résultats obtenus. C'est pour cette raison que sont organisés des concours et des expositions de trophées. Ils peuvent selon leur importance avoir un caractère régional, national, international ou mondial.

L'organisation des expositions a commencé à la fin du 19^e siècle. La première grande exposition fut l'« Exposition de la chasse » organisée en 1873 à l'occasion de l'Exposition mondiale à Vienne. Une autre « Grande exposition de la chasse » fut organisée à Paris en 1900. Les expositions qui se sont tenues en 1891 à Prague, en 1901 à Budapest et en 1902 et 1904 à Berlin eurent le même caractère. Il s'agissait